



Le mot du castor

Loire & biodiversité <http://www.loire-et-biodiversite.com/> Septembre 2015

Certains d'entre vous, en vacances, n'ont pas eu les infos... Sur deux fronts, la lutte doit reprendre ! Le N° 100 de la Lettre du Castor n'étant pas prêt, nous vous envoyons ce mot consacré à la relance des "affaires".

LES CASSEURS (DU SCOT) ATTAQUENT... EN CASSATION, **LIGÉRIENNE ET ETAT** PLAIDENT L'INUTILITÉ DU SCOT ! **CD45 ET ETAT** S'APPRÊTENT À Y GOMMER LA COUPURE VERTE...

Projet de Carrière de l'Etang :

En mai, notre appel à la CAA de Nantes avait débouché sur un jugement tardif, mais en notre faveur. Nous avions alors espéré être libérés de cette menace. Mais la Ligérienne Granulats a déposé auprès du Conseil d'Etat un pourvoi en cassation. Suivi, à la veille de la forclusion, par la Ministre de l'Environnement. Les réclamants devaient passer par une procédure d'admission au résultat incertain, susceptible de prendre quelques mois. Surprise, cette admission nous a déjà été notifiée début septembre, nous obligeant à choisir en urgence un avocat près le Conseil d'Etat, si nous voulions qu'il produise un mémoire en défense dans le délai d'un mois imposé.

Le bureau de MARDI ÉVAL s'est réuni pour évaluer toutes les implications, notamment financières, de la poursuite du combat judiciaire. **Compte tenu de l'importance des enjeux**, et bien que notre proposition de partager un avocat de bonne renommée avec la Mairie n'ait pas pu aboutir, nous avons mandaté celui-ci pour nous donner les meilleures chances de l'emporter.

En tentant d'effacer le jugement de Nantes, nos adversaires voudraient faire admettre que le Préfet, au lieu d'être le garant de la transcription des directives du SCOT dans les PLU comme le prévoit la Loi, pourrait s'essuyer les pieds sur ce document de planification urbaine majeur, à l'élaboration réellement très participative, en imposant aux communes des aménagements nuisibles qui le contredisent formellement. **Ce qui serait purement scandaleux !**

Déviations de Jargeau sur Mardié :

Le renouvellement du Conseil Départemental donnait à son nouveau président l'occasion d'un retrait honorable du projet. Hélas, Hugues Saury semble avoir choisi de s'enfoncer à son tour dans le borborygme de son prédécesseur. Et le Préfet ne paraît plus pouvoir ou vouloir différer l'Enquête d'Utilité Publique jointe à l'Enquête "Loi sur l'eau", à l'Enquête d'expropriation, et à l'Enquête de mise en conformité des PLU des communes impactées : il vient de convoquer les maires pour leur notifier les projets de cette dernière procédure. L'Enquête groupée s'annonce pour le début de 2016.

Le sujet de la conformité du PLU au SCOT sera abordé avec les maires le 3 novembre, dit le Préfet : pas surprenant, le jugement de Nantes contesté en cassation constitue clairement un obstacle dirimant à l'inscription forcée de la déviation sur Mardié dans la coupure verte de l'Agglo... Une explication de la célérité avec laquelle le Conseil d'Etat a prononcé l'admission de nos adversaires à la cassation ?

Nous allons devoir reformer une coordination solide pour organiser une réplique implacable à ces préparatifs... **Et lancer l'alerte concernant cette menace dans le cadre des élections régionales.**

On attendait (enfin) plus de "Démocratie participative"... Au lieu de quoi nous voyons les représentants de notre Etat s'entendre avec un lobby privé comme avec un exécutif départemental inconscient et obstiné pour tenter : d'abord, de piétiner les procédures de consultation du public, de concertation et d'organisation urbaine ; puis de casser une décision de Justice réaffirmant la Loi en faveur des résistants ; puis d'imposer deux projets destructeurs... et ce, à l'encontre des efforts à réaliser contre les dérèglements climatiques... On marche sur la tête, et c'est révoltant. **Alors oui, révoltons-nous, et remobilisons nous !**



association MARDIÉVAL

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr

Blog naturaliste Loire & biodiversité : <http://www.loire-et-biodiversite.com/>

bre de la Fédération

